

# Procès verbal de la délibération de l'associé unique du 27 novembre 2023 de la société AB CONSEILS ET INVESTISSEMENTS

L'an 2023 ET LE 27 Novembre 2023 à 10 heures

L'associé unique de la SARL **AB CONSEILS ET INVESTISSEMENTS** au capital de 100 euros ayant son siège à 5 rue Albert Camus 30133 LES ANGLES immatriculée sous le numéro 830 507 752 au registre du commerce et des sociétés de Nîmes a pris la décision suivante savoir :

Ordre du jour

1 Modification extension de l'objet social

## 1ere résolution

La société a actuellement pour objet social ainsi qu'il suit :

« Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement (COBSP), Intermédiaire en Opérations bancaires et services de paiement, conseils aux entreprises, apporteur d'affaires, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. »

L'objet social est étendu et les activités gestion de patrimoine et mandataire d'intermédiaire en assurance sont ajoutées.

L'objet social devient ainsi qu'il suit :

Cette résolution mise aux voix est acceptée à l'unanimité

Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement (COBSP), Intermédiaires en Opérations Bancaires et Services de paiement, Gestion de patrimoine, Mandataire d'intermédiaire en assurance, Conseils aux entreprises, apporteur d'affaires, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 10 heures 30.

L'associée unique  
Béatrice ANDRIEU





**AB CONSEILS ET INVESTISSEMENTS**

**Société à Responsabilité Limitée à associé Unique**

**Au capital de 100€**

**5 rue Albert Camus**

**30133 LES ANGLES**

**RCS Nîmes 830 507 752**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27/11/2023**

L'an 2023,

Le 27 novembre,

A 11h00,

L'associé unique s'est réuni en assemblée générale extraordinaire,

Est présente

- Mme Béatrice ANDRIEU

L'associé unique présent possédant la totalité des parts composant le capital de la société, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Mme ANDRIEU Béatrice, l'associé unique.

Elle déclare alors la séance ouverte.

Puis, elle rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Extension de l'objet social.

## **PREMIERE RESOLUTION**

La société a actuellement pour objet social ainsi qu'il suit :

Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement (COBSP), Intermédiaire en Opérations bancaires et services de paiement, conseils aux entreprises, apporteur d'affaires, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

L'objet social est modifié et les activités gestion de patrimoine et mandataire d'intermédiaire en assurance sont ajoutées.

L'objet social devient ainsi qu'il suit :

Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement (COBSP), Intermédiaires en Opérations Bancaires et Services de paiement, Gestion de patrimoine, Mandataire d'intermédiaire en assurance, Conseils aux entreprises, apporteur d'affaires, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

L'assemblée générale d'approuver l'extension de l'objet social à gestion de patrimoine et mandataire d'intermédiaire en assurance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

**Béatrice ANDRIEU**

